



Réouverture de l'Aire de covoiturage

Suite aux travaux d'extension, l'aire de Covoiturage "La Croix Blanche" est de nouveau accessible aux usagers.

Publié le 19 novembre 2020

L'aire de covoiturage « La Croix Blanche » a fait l'objet d'un aménagement permettant de bénéficier d'une capacité totale de 44 places (au lieu de 20 places avant) dont 1 pour les personnes à mobilité réduite (PMR).



La réception des travaux s'est faite le 18/11 après-midi ; l'aire de covoiturage rouvre au public.

Suite à cette réception :

Il reste au Département à réaliser les travaux suivants :

- Marquage au sol : réalisation du marquage des places de stationnement et place PMR) au printemps 2021 (une fois le revêtement stabilisé).
- Clôture : la clôture actuelle sera surmontée d'un fil barbelé afin d'éviter toutes escalades.

Elle sera prolongée dans le périmètre de la place de stationnement PMR afin d'éviter les chutes dans le fossé et protéger les panneaux en façade de route, le marquage a été fait ce même jour.

- Mise en place de GNT 0/20 (Mélange sable et graviers) pour garantir la tenue de l'accotement entre l'aire de covoiturage et l'aire de pique-nique



➤ Enlèvement des plots séparateurs par l'entreprise CHARRIER TP

En parallèle, un courrier a été adressé au Département pour solliciter des équipements complémentaires puisque cette aire a vocation à servir pendant une dizaine d'années :

- portique pour empêcher l'accès des camping-cars et poids lourds,
- éclairage public solaire,
- attache-vélos et corbeilles.



Les services travaillent à la requalification des abords l'aire actuellement utilisée en partenariat avec les services de l'Etat.

Galerie Photos







